Lettre politique bi-mensuelle

COMITE NATIONALE D'ORGANISATION LIBERALE, 115 RUE SPARKS, OTTAWA, ONT.

OTTAWA, le 15 décembre, 1922

L'arrivée au pouvoir du gouvernement MacKensie-King n'a pas seulement eu pour effet de rétablir l'ordre dans nos finances, de stabiliser le cours du change, de donner une impulsion nouvelle aux affaires; de diminuer le chômage et de rapprocher les citoyens de toutes les classes de notre peuple : cet événement a eu aussi sa répercussion dans le domaine extérieur et international.

Nous avons déjà signalé le rôle tout particulièrement brillant tenu par les trois délégués du Canada à l'Assemblée des Nations. Il s'agit cette fois de la conférence du Travail tenue dans la même ville de Suisse, du 18 octobre au 5 novembre Le Canada était représenté par des hommes de réputation établie comme les honorables Ernest Lapointe, Ministre de la Marine, l'Honorable James Murdock, Ministre du Travail ; Messieurs Coulter et Moore.

Il arrive souvent que les délégations mixtes des groupes gouvernementaux, patronaux et ouvriers s'entendent plus ou moins. Ce qui n'est pas rare c'est d'entendre les chefs ouvriers dénoncer violemment les patrons et les gouvernements, car ces derniers sont patrons en ce qu'ils emploient un nombre considérable de fonctionnaires.

Nous pouvons dire que la délégation du Canada siégea en parfaite harmonie, ce qui fit sa force et lui permit d'exercer une influence considérable sur les travaux de la Conférence.

Soit en séance de commissions, soit en séance plénière, les délégués Canadiens s'imposèrent par leurs connaissances étendues et leur prestige personnel. Il est facile de s'en rendre compte en examinant la liste des fonctions importantes qui leur furent confiées. Il y a aussi les délibérations, tant au sein des commissions qu'en séance plénière.

L'Honorable Ernest Lapointe se distingue tout particulièrement au cours d'un débat important et de même M. Tom Moore. Nous voulons dire un mot de cet éclatant succès, pour tous deux.

x x x

Le Bureau International du Travail est sous la direction d'un bureau d'administration composé de seize membres. Sur ce nombre, les huits puissances de la plus grande importance industrielles sont représentées de droit. C'est un comité spécial de la société des Nations qui détermina les critères en vertu desquels on pourrait désigner ces huit puissances, car il ne faut pas oublier que tous les pays aspirent à cet honneur très enviable d'ailleurs.

On fit entrer en ligne de compte la proportion de la population industrielles par rapport à la population totale d'un pays ; les pouvoirs d'eau ; la longueur des voies ferrées ; la marine marchande et autres éléments encore. D'après ces calculs le Canada arriva en quatrième place. Ce fut une grande surprise pour plusieurs. Comme notre status international est encore à l'état de nébuleuse en évolution et qu'il est difficile de nous considérer un état souverain dans toute la force du mot, on chercha un moyen de nous éliminer.

Le plus sage et le moins compliqué était de diminuer le nombre des états permanents de huit à six. Il y eut un rapport de présenter à cet effet et un projet de modification dans ce sens, M. Lapointe et les autres délégués Canadiens signifièrent leur volonté de combattre cette proposition et de porter notre cas devant le Conseil de la Société des Nations si nécessaire. Malgré ces protestations, les auteurs du projet portèrent cette question devant la réunion plénière et c'est là que M. Lapointe prit si éloquemment la parole. Il propose de s'en tenir aux principes posés par le Traité de Versailles principes violés par la modification suggérée. Il dit que—"le Canada était entré dans la société des Natiotis sur un pied d'égalité avec toutes les autres Nations et n'y resterait qu'à la condition de jouir de tous les droits et privilèges des autres Etats."

Il prouve à l'examen des documents soumis à la conférence que notre pays n'obtenait pas justice et réclama un traitement équitable. Ses déclarations furent approuvés par la majorité des délégations si bien que lorsque le vote fut pris son amendement réclamait justice complète pour le Canada fut voté à d'écrasante majorité suivante : 52 à 8.

L'action unanime de toute la délégation jointe à l'élonuent plaidoyer de M. Lapointe obtint ce succès tout à fait extraordinaire, Il ne faut pas perdre de vue que le rapport présenté avait l'appui de toutes les grandes puissances, sauf la Grande-Bretagne.

Il est tout à l'honneur du Canada d'avoir envoyé des délégués de cette force à cette heure grave pour nous. Nous tenons un rang parmi des nations de la terre, mais il faut que nos représantants ne soient pas au-dessous de la tâche.

On admettra avec nous que la présence des Ministres de la Couronne à ces réunions non seulemenr donne du ton à nos délégations, mais permet d'y jouer un rôle à la fois délicat et de toute premiere importance.

Les auteurs de cette motion n'avaient sans doute pas prévu la composition de la délégation Canadienne, cette année. Ils comptaient sur l'assentiment des petites puissances, mais se rassaisissant au bon moment, elles ont compris qu'il y allait de leur intérêt comme de celui du Canada et votèrent avec une parfaite unanimité.

Ce succès n'a pas seulement servi à créer à l'honorable M. Lapointe une réputation internationale considérable ; il rejaillit encore sur le pays tout entier.

CARTES D'AFFAIRES

Dr. OLIVIER J. COSSETTE
— Chirurgien-Dentiste —
à l'ancien bureau du Dr. Z. Vénina chez M. Jos. Gagné, près de l'hôtel Royal
EDMUNDSTON, :-: N.

FRED L. HEBERT, D.D.S.
Chirurgien-Dentiste
Gradué de l'Université de Montréal
Bureau voisin de l'édifice J. David
EDMUNDSTON :-: N. B.

Casier postal "S" Tél. 28-4
MAX. D. GORMIER
B. A.
Avocat, Notaire Public
EDMUNDSTON, -:- N. B

Casier Postal "T" Tél. 46
A. M. SORMANY, M. D.
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, -:- N. B

ALFRED ROY, B. A. Sc.
Ingénieur Civil
72 Notre-Dame Est Montréal. Edmundston N. B

ALBERT J. DIONNE
B. A.
Avocat, Notaire Public
Bureau : Chez M. Wilfred Saindon autrefois Hôtel Commercial de M. Jos Têtu
EDMUNDSTON, :-: N. B.

Casier Postal 43
ARTHUR J. CYR. L. L. B.
Avocat Notaire Public
Bloc *Le Madawaska*
EDMUNDSTON. N. B

DR. A. DESROCHERS
Ex-élève des hopitaux de Paris
Spécialiste des yeux, oreilles nez et gorge.
Residence chez M. Jos Guy
Tél. 127-11 : Edmundston

HOPITAL PRIVE LAPORTE
CLAIR, N. B
Spécialité : chirurgie, maladie des femmes, maternité.

Comment acheter de l'assurance de feu.

Comment est votse Stock de Marchandises ?

Trop fréquemment les marchands protègent leurs magasins et négligent d'assurer leur stock, ou bien quelquefois, vient un inventaire et l'assurance n'est pas ajustée en proportion.

Laissez cette AGENCE DE LA HARTFORD FIRE INSURANCE COMPANY vous aviser.

J. B. Michaud
AGENT
Edmundston, N. B.

La Pharmacie Rexall

Souhaite à tous ses clients et amis

Un Heureux, Heureux Noel

Cette année comme par le passé quand vous ferez vos emplètes de Noël, visitez notre magasin, parce que nous avons une ligne complète de Cadeaux, Cartes Parfums, Papeterie, Bonbons, Ivoire Français, etc.

Notre magasin est celui qui vend d'un bout de l'année à l'autre, la lotion "Pied d'Allouette", la verte, la bonne qualité, et aussi tous les autres fameux remèdes Rexall.

D. H. Vanwart
EDMUNDSTON, N. B.

Abonnez-vous au "MADAWASKA"

Matériel roulant en acier

QUEBEC—VANCOUVER

Lundi—Mercredi—Vendredi
Dép. QUEBEC (Gare du Palais) 5.15 P. M.
Wagon-lits moderne et wagon-restaurant Québec—Cochrane
Matériel roulant du "Continental Limité" de Cochrane à Vancouver.

MONTREAL—VANCOUVER

Le "Continental Limité"
Tous les jours
Dép. MONTREAL (Gare Bonaventure) 9.00 P. M.
Wagons panorama — bibliothèque compartiments, wagon-lits moderne, wagon-lits touriste. Wagon-restaurant, wagons de première et de colons.

Les billets et les renseignements seront fournis par le Bureau de la Ville 10 rue St-Anne, Québec par la Gare Union du Palais ou par les Agents du Chemin de Fer National du Canada.

FEUILLETON

Alors elle comprit...

Par Edmond Coz

8

En consentant à profitez de cette vie simple et large, elle croyait avoir fait beaucoup pour ceux qui la lui procuraient sans rien donner d'elle-même en retour !

C'était bien là l'exacerbante idée de Rivet et l'opinion qui se faisait jour dans l'esprit du comte.

Et tout haut elle avait répété, sous la forme interrogative, la dernière phrase de M. de Brisoy.

Il devina sa pensée et, sans se laisser troubler par ce qu'elle renfermait d'alarmant :

Votre arrivée ici, dit-il sur le ton de la plus amicale confiance, va être pour nous un encouragement à faire mieux ! Songez donc, petite Madame ! là où il n'y a pas de femme, il n'y a pas de grâce, pas d'encouragement visible. moi, je suis trop vieux pour me marier ! Vous avez eu ce rare bonheur dans la vie d'être l'épouse d'un homme qui a réservé pour vous toutes ses tendresses, toutes ses ambitions... Je sais ce que vaut Vincent, et il travaillera pour embellir votre existance. De cette ferme, il vous fera un manoir où vous serez honorée autant qu'aucune châteleine du moyen âge le fut jamais dans ses terres...

Un soupir passa entre les lèvres de Caroline...

"Que de femmes changeraient leur sort pour le vôtre, continua M. de Brisoy avec la ferveur de la conviction. Pensez-vous que, dans ces maisons des grandes villes, où l'on s'entasse d'étage en étage, l'existence des jeunes mariés ne se heurte pas à beaucoup d'écueils ! En est-il une plus large, plus saine... plus exempte de tentations... Que de femmes du plus grand monde l'adoptent, aujourd'hui, pour le bien de leurs maris et de leurs enfants...

—Elles le peuvent, elles, murmura Caroline, n'ont-elles pas des titres et des noms ?

—Eh bien ! ma chère filleule, deux choses firent la noblesse ! Les armes et la terre... Un maréchal de l'empire, petit-fils d'un modeste paysan, répondit admirablement à l'un de mes grands-oncles, dont le blason remontait aux Croisades : "Vous êtes un descendant, Monsieur ! Moi, je suis un ancêtre !" Et moi, qui suis un descendant, j'applaudis, après tant d'années, à cette magnifique parole qui nous apprend, en même temps, qd'au lieu de s'ensevelir dans le passé il faut l'honorer en préparant l'avenir...

Caroline inclina la tête.

—En théorie peut-être, dit-elle, mais en pratique il y a des distances qui ne s'effacent pas !

—Des distances ? s'écria Boisy. Mais, chère eufant, où les voyez-vous ces distances ! Comment les mesurez eous ? Le plus grand bien de l'homme n'est-il pas de vivre libre sous la loi divine ? J'estime hautement tous les travailleurs, quels qu'ils soient, mais à mes yeux les travailleurs de la terre occupent le premier rang parce qu'ils ne relèvent que de Dieu seul !

—Le contact de la terre exclut l'affinement, l'instruction !...

M. de Brisoy sourit.

—Ah ! petite Madame, nous voilà sur le chemin des aveux ! et peut-être dans ces quelques mots y a-t-il une critique à l'adresse du parrain qui, selon vous, manqua à tous ses devoirs, en ne plaçant pas son filleul dans un collège ?

Croyez que j'y ai songé ! Oui, il y a quinze ans, le regret que vous exprimiez se formula dans mon cerveau et y devint une idée persistante. Mais je fis mieux que de la suivre ! je la creusai, je la retournai sous toutes ses faces. Et voici ce que j'entrevis :

Mon filleul, dans une maison d'éducation établie pour la généralité, reviendrait aux vacances pour éprouver la réaction inverse de la vie rurale à la vie du collège... éparpillant ses facultés au lieu de les concentrer, anémiant une santé déjà faible, que le grand air pur fortifiait à chaque saison nouvelle, décentralisé du milieu où il était appelé à vivre, deviendrait un déraciné. Il y avait mieux à faire ! Le laisser croître au souffle des champs, le laisser instruire par l'expérience paternelle. Croyez-vous que votre mari soit un ignorant ? Il sait beaucoup et vous apprendra ce qu'il sait... M'en voudriez-vous de vous avoir laissé la joie de l'instruire vous-même au cours des longues soirées d'hiver ? Par ces soirs d'été, allez donc ensemble contempler la beauté unique du sol fertile dont sa vigilance et sa force tirent la richesse... et contribuez vaillamment à cette prospérité. Ce sera le bien de vos enfants, plus tard, et de vos une de nos grandes races terriennes tiendra le savoir qui lui manquait !

Il y eut un long silence... Avec un pli amer dans la bouche, Caroline objecta :

Vous avez redouté pour Vincent le contraste de deux vies et de deux milieux, et pourtant il avait derrière lui l'habitude de toute son enfance ! Vous comprenez alors ce que j'éprouve, moi qui, à plus de vingt ans, me trouve inopinément jetée dans l'existence rurale, contraire à tous mes goûts, inconnue à tout mon passé !

La réplique jaillissant du cerveau de M. de Brisoy se condensa en indulgence devant cet excès d'aveuglement.

Il prit le temps nécessaire pour devenir bien maître de lui et, songeant que, dans tout conciliateur, il y a un diplomate, c'est-à-dire un homme qui est tenu à ne jamais révéler toute sa pensée :

—Vous êtes trop intelligente, trop douée, chère filleule, dit-il, pour ne pas saisir la nuance. Un enfant de dix ans, qu'avec le consentement paternel son parrain mène au collège, a-t-il son libre arbitre ?

—Non, répondit Caroline.

—Et la jeune fille de vingt-deux ans élevée dans une grande ville, dont l'intelligence native a été développée par l'instruction, l'a-t-elle, lorsqu'elle accepte un mari qui expose franchement le genre de ses occupations et se montre loyalement tel qu'il est ? Agit-elle sans connaissance de cause, quand elle promet à cet homme d'être la compagne des bons et des mauvais jours ? Peut-elle se refuser à participer à son existence, à être son aide la plus dévouée ?

Les sourcils froncés, les paupières abattues, les doigts fébriles, Caroline restait encore sur la défensive.

—Il y a des choses, dit-elle, que l'on ne comprend qu'en les éprouvant !

—Eh bien ! éprouvez le bonheur d'être la femme d'un parfait honnête homme qui puise sa fortune aux sources les plus pures ; le travail de la terre ; Comprenez que vous avez tous deux, par l'union de vos facultés diverses, le devoir de rendre plus fertile et plus belle une parcelle de la terre de France !

Puis, tout à coup, sous l'empire de l'émotion qui gagnait tout son être, les mots se précipitèrent a ses lèvres :

"Mon enfant ! dit-il... je suis, moi, un pécheur repentant ! J'ai vécu pour moi seul, parce que je m'imaginais ainsi mieux jouir de la vie... et j'ignore ce qui complète l'homme : la famille .. Après moi.. je ne laisserai rien... et je me présenterai là-haut les mains vides...

Je n'ai utilisé ni ma jennesse ni mon âge mûr... C'est trop tard que j'ai reconnu mon tort... lorsque, revenu ici, faligué, malade... j'ai ressenti. face à face avec la terre, ses influences saines, et qu'elle méritait la meilleure part du cœur, des bras et du cerveau des hommes... J'étais vieux... et je n'avais rien fait de moi-même.

Procurez-moi cette joie de voir que mon expérience est bonne à d'autres, que les jeunes gens ne négligent pas le trésor que ma jeunesse a négligé... Ce n'est pas un prédicateur qui vous parle... c'est un converti...

Puis, laissant l'apaissement se faire en lui, il chercha le dernier srait qui pût atteindre sûrement le but qu'il visait...

—Allons, Madame, prononça-t-il en souriant, Monsieur votre mari, pour vous plaire, peut devenir un de nos grands cultivateurs, mettez toute votre science à l'y aider ! Le trésor est dans le sol, l'avenir est a celui qui mieux le retournera ! Sur ce, chère filleule, je vous attends demain a déjeuner au Franchet, et, comme on eût dit jadis, en de galants propos, les parterres n'auront jamais assez de fleurs pour fêter votre première visite !

A suivre